

# L'ECOLE, MODE D'EMPLOI

PHILIPPE MEIRIEU

## Voyage au monde des pédagogues

### **Freinet**

On privilégie l'activité de l'enfant en établissant des plans de travail individuels et en lui permettant de travailler à son rythme ; on fait l'éloge du travail.

Dans la classe il n'y a pas d'estrade, pas de rangées, mais des groupes de tables. Les activités sont diverses et concrètes (notion de « matérialisme ») : manipulations, sorties de classes, textes libres, correspondance scolaire, utilisation de l'imprimerie, etc.

### **Les classes de transition**

L'égalité des chances ne signifie pas l'égalité des traitements. Chacun a le droit à une scolarité appropriée à ses besoins : c'est la mise en place de classes de transition (2 ou 3 professeurs chacun enseignant plusieurs matières, des méthodes actives, un local unique) pour les élèves en difficulté.

### **Piaget**

Piaget présente une conception du développement de l'enfant par stades, du concret vers l'abstrait. Sa théorie ne prend en compte ni l'affect, ni l'environnement des individus.

Piaget se prononce contre l'enseignement traditionnel et les cours magistraux, il défend l'idée de découvrir par l'expérience.

### **Summerhill**

L'école est perçue non pas comme une école, mais comme une maison, une manière de vivre. Les cours ne sont pas obligatoires, chacun décide s'il va en classe et quels enseignements il suit. On choisit d'attendre que l'enfant désire apprendre, plutôt que de chercher à rendre l'enseignement désirable.

### **Rogers**

L'enseignement est non-directif, l'élève est libre d'apprendre. Le rôle du maître est de «faciliter »

l'initiative de l'élève. On valorise ici le processus d'apprentissage au détriment de son contenu.

### **Les 10%**

Circulaire du 27 mars 1973 et arrêté du 13 juillet : 10% de l'horaire annuel est mis à disposition des établissements, soit une semaine par trimestre sans emploi du temps. « Il s'agit de refuser une idéologie du travail qui soit par nature punition, obligation, contrainte. »

### **Les sociologues**

L'égalité des chances est fictive, en réalité l'école ne fait que pérenniser l'organisation de la société. La réussite dépend du milieu familial et social.

### **La pédagogie par objectifs**

Le maître indique **clairement** l'objectif de chaque séquence sous la forme de **compétences** à acquérir. La séquence commence par une évaluation permettant de déterminer ceux qui maîtrisent déjà les compétences à acquérir. Cette méthode permet aux élèves de mesurer l'apprentissage. L'apprentissage est divisé en sous unités, chacune définie par un couple objectif/évaluation.

### **Freud**

« L'éducation est l'effort des hommes pour contraindre l'enfant à surmonter le principe de plaisir et à remplacer celui-ci par un principe de réalité. »

Pour enseigner, il faut pouvoir un instant occuper la place de l'autre : « On ne peut être éducateur que si l'on est capable de participer à la vie psychique de l'enfance. »

### **Le collège unique**

Réforme Haby (loi du 11 juillet 1975), création d'un collège unique : « enseignement commun donné à tous, sur quatre niveaux successifs, et constituant le support des formations générales et professionnelles ultérieures ».

### **La commission Legrand**

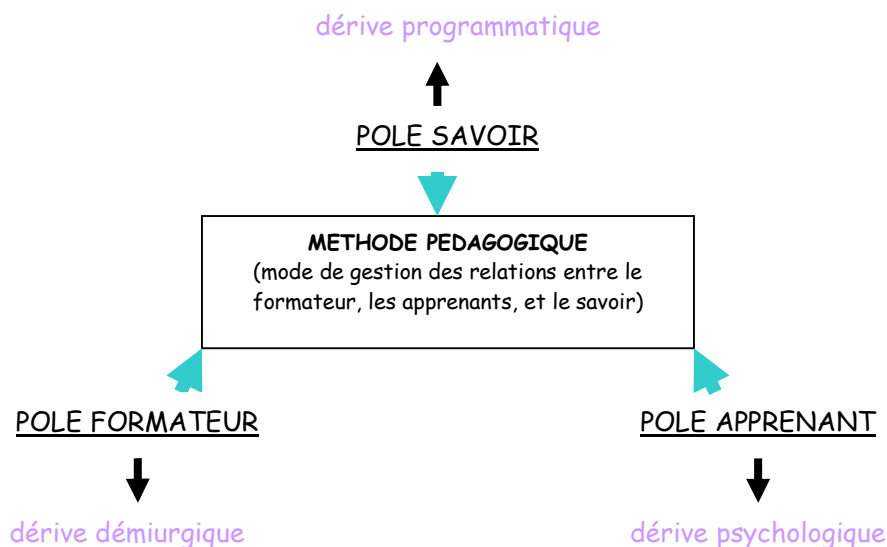
Louis Legrand introduit le terme de « **pédagogie différenciée** » en 1973. Le projet est de « rendre possible, en adaptant suffisamment les méthodes et les progressions, l'assimilation par chaque élève de collège, d'un tronc commun de connaissances théoriques et abstraites ».

## Vers une école plurielle - différencier la pédagogie

Qu'est-ce qu'une méthode pédagogique ?

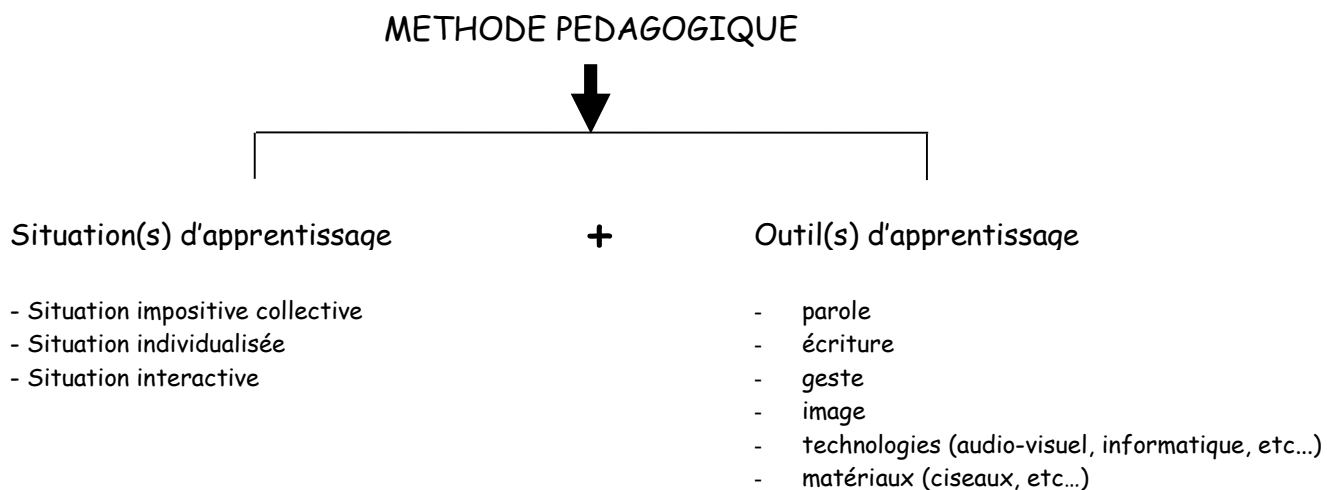
*Définition : mode de gestion, dans un cadre donné, des relations entre le formateur, les apprenants et le savoir. La méthode est ce qui noue ces trois éléments.*

Si l'on oublie un de ces trois éléments, il se produit des dérives :



Trois approches de la méthode pédagogique :

- *Du point de vue du savoir*, la méthode peut être perçue comme une démarche scientifique organisant les connaissances selon un certain ordre.
- *Du point de vue de l'apprenant*, la méthode se présente avec une certaine opacité.
- *Du point de vue du formateur*, la méthode se présente comme un ensemble de dispositifs utilisant différents outils, mis en œuvre dans des situations d'apprentissage :



**Les outils d'apprentissage** sont l'ensemble des médiations utilisées par le maître. Quel que soit l'outil utilisé, la relation au savoir reste la **même**.

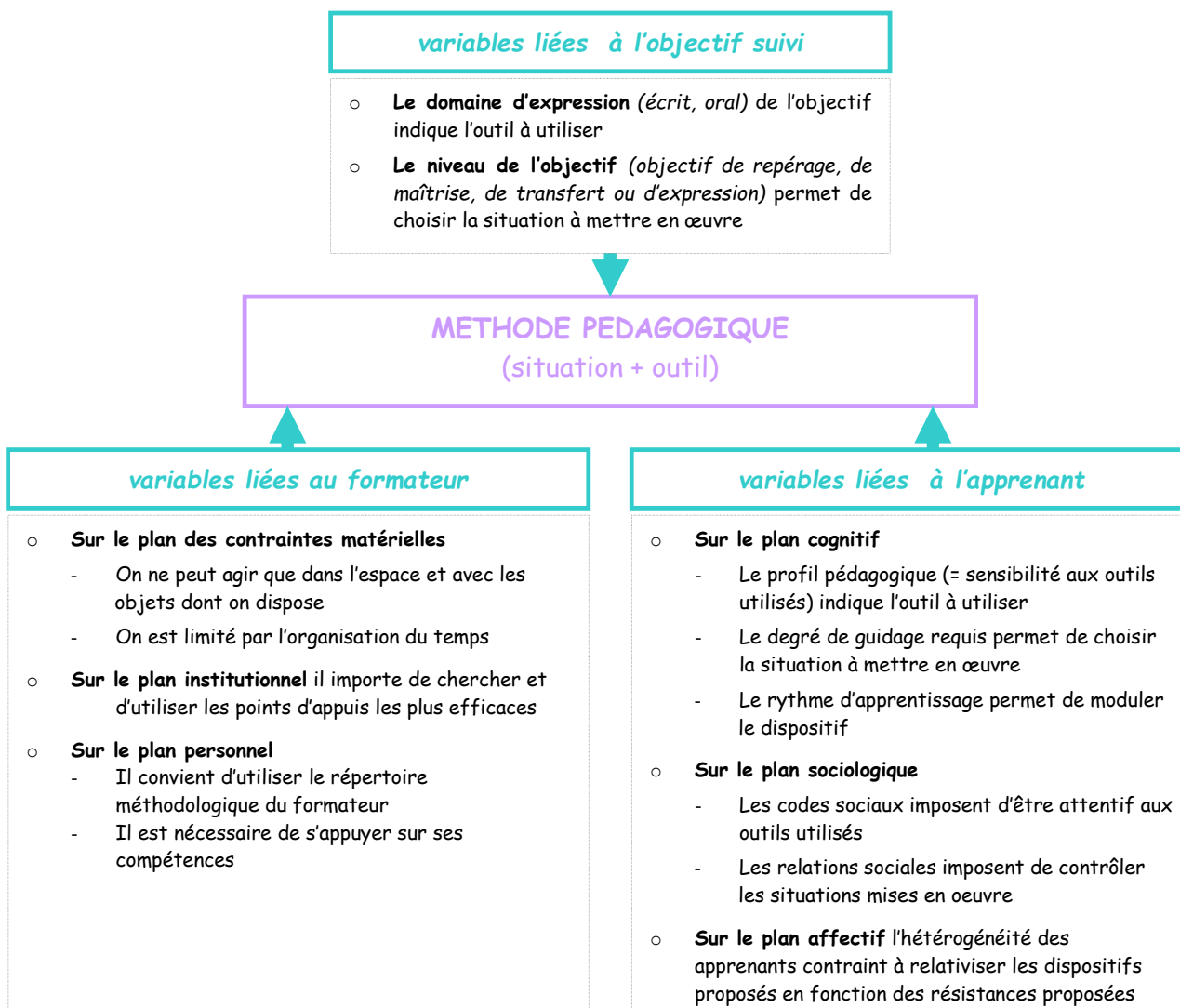
**Les différentes situations d'apprentissage :**

- **la situation impositive collective** : présentation à un groupe des connaissances que chacun des membres doit s'approprier par une activité intellectuelle individuelle

- **la situation individualisée** : mise en place d'un dialogue entre chaque apprenant et un programme de travail qui l'interroge, le guide et l'amène vers l'objectif que l'on veut lui faire atteindre

- **la situation interactive** : elle est rare au sein de l'école ; la véritable interaction implique que l'on mette en place les conditions d'un conflit socio-cognitif dans lequel chaque membre est mis en situation de confronter réellement ses représentations avec celles de ses pairs et de parvenir ainsi à une représentation plus « juste » de la connaissance

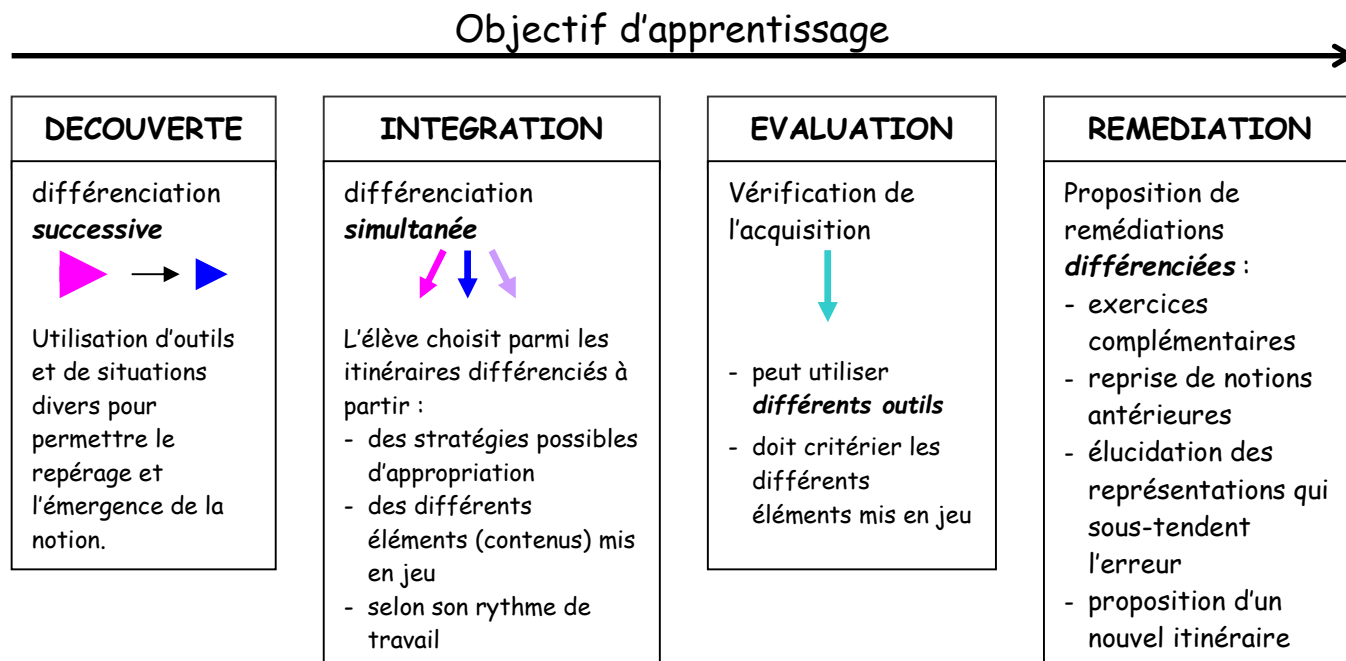
**Pour trouver la bonne méthode..., des indices par dizaine**



## Différencier dans la classe : un premier pas décisif

On peut distinguer deux formes de différenciations qu'il est possible de combiner : la **différenciation successive** et la **différenciation simultanée**.

Appliquons-les à une séquence d'apprentissage (**ensemble d'activités pédagogiques, pouvant s'étendre sur plusieurs heures de cours, ordonnées à un objectif défini**) dont on conçoit la démarche en **4 temps** :



### Groupes de niveau ? Groupes de besoin ?

**Groupes de niveau-matière** : diversification de la répartition des élèves selon les différentes disciplines pour assurer une progression linéaire de l'apprentissage. Le problème de ce système est qu'il prive les élèves d'interactions sociales ; il faudrait donc l'alterner avec des temps de travail en classes hétérogènes.

**Groupes de besoin** : ils sont une alternative aux groupes de niveau. Ici, les critères de répartition dans les groupes sont diversifiés, il s'agit de rechercher les besoins des élèves afin d'y répondre. Le groupe de besoin esquisse donc des propositions pédagogiques en même temps qu'il classe les élèves, à la différence du groupe de niveau.

## **Le contrat pédagogique ou la différenciation en actes**

Le risque de la pédagogie différenciée est de « **diluer** » le rapport pédagogique (décalage entre les exigences des maîtres, etc.). La solution à ce problème est l'élaboration d'un **contrat pédagogique**.

Le contrat pédagogique engage un élève et un éducateur autour d'un projet commun en reliant les exigences du savoir, la personnalité de l'apprenant et l'intervention du formateur.

Il répond à certaines caractéristiques :

**Un engagement réciproque** : il engage à la fois un élève et un éducateur.

**La diffusion du contrat** : elle permet de repérer le champ de sa mise en œuvre ; un engagement peut rester bilatéral, mais il peut également concerner d'autres personnes.

**L'échéance du contrat** : elle peut être variable et permet de mesurer les changements, elle est donc essentielle.

**La recherche des points d'appui** : il s'agit de repérer et de répertorier les réussites antérieures de l'élève, ses ressources, ses besoins et centres d'intérêt. Il n'est pas toujours possible de prendre en compte tous ces éléments, il s'agit alors plutôt de faire émerger un facteur décisif.

**La définition des objectifs** : elle doit être très précise.

**La recherche des moyens** : il s'agit de ceux mis en œuvre par l'élève lui-même mais aussi de ceux mis à sa disposition par l'éducateur ; les deux parties s'engagent.

**L'évaluation** : l'évaluation n'est pas forcément renvoyée à l'éducateur signataire du contrat, elle peut être faite par une tierce personne.

## **Conclusion**

La différenciation pédagogique repose en quelque sorte sur une relation de coopération entre l'enseignant et ses élèves ; relation qui ne peut être possible que si l'enseignant reste maître de certains éléments. En d'autres termes, un certain nombre de choses ne peuvent être discutées avec les élèves qu'en posant, au préalable, le fait qu'ils n'ont pas de pouvoir dessus : c'est le cas des objectifs d'apprentissage et des règles de fonctionnement.